

En 2025, l'empreinte carbone de l'Université a baissé de 2% par rapport à 2024, mais reste trop haute par rapport l'objectif fixé par le plan climat. Les émissions des déplacements aériens ont été réduites de 15%, en raison d'une mise à jour de l'algorithme utilisé qui tient compte de l'amélioration de l'efficacité du secteur aérien (facteur externe à l'UniNE). Les émissions liées aux infrastructures (chauffage, électricité, eau) restent stables, tandis que la croissance des effectifs fait augmenter les émissions estimées pour les autres catégories (déplacements pendulaires, bureautique, etc.)

INDICATEURS CLÉS

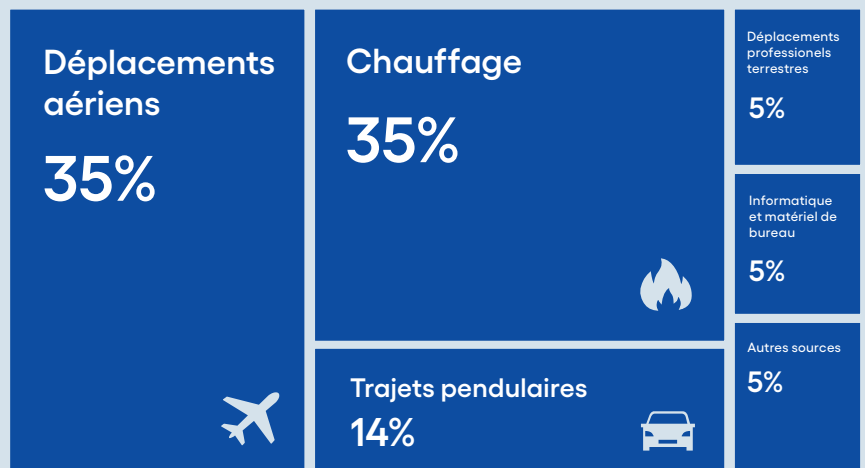
2'473 tonnes de CO₂ émises en 2025

3.19 tonnes de CO₂ par EPT en 2025

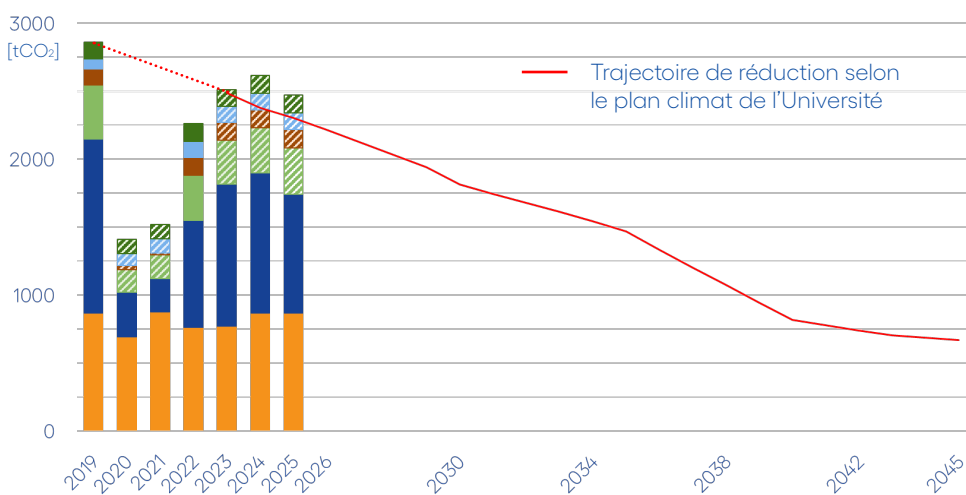
-2% d'émissions de GES par rapport à 2023

-14% d'émissions de GES par rapport à 2019

SOURCES D'ÉMISSIONS EN 2025



ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ



Sources d'émissions

- Chauffage
- Déplacements aériens
- Déplacements pendulaires
- Déplacements terrestres
- Bureautique
- Autres sources

Base pour le calcul des émissions

- Valeur mesurée ou enquête
- Valeur estimée sur la base de l'évolution des effectifs

Note méthodologique

L'UniNE mandate une entreprise externe pour réaliser un bilan CO₂ approfondi tous les quatre ans, couplé avec une enquête sur la mobilité de ses membres. De tels bilans ont été réalisés en 2019 et 2022. Pour les années intermédiaires, la coordination UniD établit un bilan sommaire. Celui-ci consiste à exploiter au mieux les informations disponibles, sans effectuer d'enquête auprès de l'ensemble des services ou de la communauté. Dans tous les cas, le bilan de l'Université couvre les scope 1, 2 et 3.

Le bilan sommaire utilise les facteurs de conversion du dernier bilan approfondi. Pour le chauffage, l'électricité, les déplacements aériens et l'eau, les données de consommation et les vols effectifs sont utilisés. Pour les autres sources (moins d'un tiers des émissions totales en 2022), les données sont extrapolées en utilisant le taux de croissance des effectifs. En cas d'évènement exceptionnel (par ex : crise sanitaire), les estimations sont adaptées au cas par cas. En 2025, l'algorithme de calcul pour les émissions des déplacements aériens a été mis à jour afin de tenir compte de l'efficacité et du progrès technologique dans le transport aérien (selon recherches méthodologiques de MyClimate). Il en est résulté une baisse d'environ 15% des émissions de vols, liée à l'amélioration de l'efficacité du transport aérien (et non à une réduction des distances parcourues par la communauté universitaire).

Plus d'informations



Réalisé par la coordination UniD
Université de Neuchâtel
Février 2026
www.unine.ch/durabilite